

Brec'h in news*

N°7
MARS
AVRIL - MAI
2017

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 6-7 SOCIAL

Le centre communal d'action sociale

P. 8-9 VIE CITOYENNE

Redécoupage des bureaux de vote

P. 10-12 ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Cahier spécial



2017
PARC DE LA CHARTREUSE

Sommaire



P. 4 - 5
EVENEMENTS
Vœux à la population
Handisport
Téléthon



P. 16 - 17
**TRIBUNE
DES GROUPES**

P. 6 - 7
SOCIAL
CCAS
Banque Alimentaire
Tamm ha tamm



P. 18 - 19
MEDIATHEQUE
Suggestions &
coups de cœur



P. 8 - 9
VIE CITOYENNE
Redécoupage des
bureaux de vote



P. 20 - 21
AGENDA

P. 10 - 12
**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES**
Cahier spécial



P. 22
**LES SERVICES
DE LA VILLE**
Administration générale



P. 13
**TARIFS
COMMUNAUX**



P. 23
HISTOIRE
Le crash du B-17

P. 14-15
**AMENAGEMENT
URBAIN**
Enseigne commerciale
Rue Francis Le Hellec
Parc de la Chartreuse



Édito

Par le maire de Brec'h, Fabrice Robelet

2017 qui commence sera l'année de mi-mandat où les projets communaux lancés depuis 2014 vont entrer dans une phase opérationnelle dans les prochains mois.

Tout d'abord, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera arrêté lors du conseil municipal de fin mars. L'exposition du projet avant arrêt, entre le 19 décembre et le 7 janvier en salle du conseil municipal, a permis à la population de s'approprier les documents et a engendré de nombreux rendez-vous d'explications, de réponses aux différentes questions. Ce document de planification sera représenté lors de l'enquête publique avec un commissaire enquêteur pendant l'été, puis le PLU sera proposé à l'approbation du conseil municipal au début de l'automne. Il deviendra applicable à la fin de l'année 2017.

Cette année débuteront les travaux de l'enseigne commerciale Intermarché, rue du Stade. Equipement attendu par la population (cf. page 14), qui sera, je l'espère, facteur d'attractivité pour la commune à proximité des quartiers, en plein cœur de bourg et proche des équipements publics. Parallèlement à cet aménagement, la commune va lancer la viabilisation, dans les prochaines semaines, du futur lotissement à Penhoët, entre Duguesclin II et La Chataigneraie. Un lotissement de 6 et 4 lots avec, en son centre, un espace vert de 5 000 m² traversé par un cheminement piéton qui permettra la jonction entre les quartiers. La viabilisation du quartier Ouest sera lancée à la fin de l'été. Ce sont 65 lots qui seront commercialisés à proximité de l'enseigne commerciale. Nous nous attacherons à favoriser, entre autres, l'installation de primo-accédants, de nouvelles familles. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.



Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BREC'H
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h en flashant le QRcode ou directement sur www.brech.fr

VILLE DE
B
BREC'H

Ous

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Julie Le Moal
Rédaction : service communication
Crédits photos & illustrations : Ville de Brec'h / Fotolia
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Création logo : Mozaïque création
Distribution : La Poste
Impression : Imprimerie du Loch
Tirage : 3 250 exemplaires
Parution : mars 2017

Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.





Fabrice Robelet, maire de la ville de Brec'h, les membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants adressant leurs vœux à la population.

VOEUX A LA POPULATION

2017 : de la confiance en l'avenir

Samedi 7 janvier, le maire de la ville de Brec'h, Fabrice Robelet, les membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants ont adressé leurs vœux aux Brechois. Une cérémonie des vœux qui s'est voulue résolument optimiste et tournée vers l'avenir.

Ces vœux auront été l'occasion pour Fabrice Robelet d'annoncer les grands projets qui rythmeront l'année 2017 avec, entre autres, le parc de la Chartreuse, l'aménagement du centre-bourg, les vestiaires du complexe sportif, le quartier Ouest, l'implantation d'une enseigne commerciale dans le centre de la commune, le projet de centre culturel... Le 1^{er} édile a également souhaité mettre en avant les projets intercommunaux tel que le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) qui apportera une nouvelle dynamique à la commune.

Philippe Le Ray, président d'AQTA, a quant à lui salué le dynamisme et la confiance en l'avenir de la municipalité. *"Nous devons en tant que collectivité investir pour l'avenir et c'est ce que Brec'h fait"*.

Dans son allocution, Philippe Le Ray a rappelé les missions de l'intercommunalité au service des habitants du territoire notamment l'implication de la communauté de communes sur la qualité de l'eau, l'investissement d'AQTA pour le développement économique du territoire au travers des zones d'activités communautaires...

Les membres du conseil municipal des enfants ont été associés à l'événement. L'occasion de présenter leurs vœux, d'exprimer leurs projets (création d'une aire de jeux, aide aux personnes dans le besoin...) et leur désir d'implication : "Nous aimons notre commune. Nous voulons agir et participer activement à son développement."

A l'issue de la cérémonie, Sylvie Louesdon, Brechoise, a reçu la médaille de la commune et a ainsi été faite citoyenne d'honneur de la ville par le maire, Fabrice Robelet. Cette distinction récompense son action au sein de Bien-être & élégance ; association qui accompagne les personnes atteintes du cancer dans leurs parcours de soins et de vie.

SPORT TI BREC'H // L'ESPACE ÉPHÉMÈRE

"Sport Ti Brec'h" est le nom du nouveau complexe sportif de Brec'h. Il est le fruit d'une consultation qui a été lancée auprès des usagers du complexe sportif (écoles, collège, associations).

"L'espace éphémère" est le nom du local jouxtant la médiathèque (anciennement service enfance-jeunesse). Cet espace accueille des expositions mais aussi les enfants de la commune pour des temps de loisirs comme les Bébés lecteurs ou avec l'accueil de loisirs.

HANDISPORT

Challenge départemental de sarbacane



Le complexe sportif de Brec'h a accueilli sa première compétition handisport en février. 16 compétiteurs ont participé à ce challenge de sarbacane.

Mardi 14 février, le complexe sportif Sport Ti Brec'h a accueilli sa première compétition handisport : le challenge départemental de sarbacane. 16 compétiteurs se sont affrontés lors de cette journée si particulière.

Calme olympien, concentration maximale, les 16 compétiteurs issus de l'IME Ar Men (Plœmeur) des foyers Kerdonis (Vannes) et Soleil (Lorient) ont montré tous leurs talents lors de cette épreuve. Maîtrise, contrôle, précision, sont autant de qualificatifs pour décrire cette discipline si singulière et passionnante.

Très sensible à la question du handicap, la municipalité a été très honorée d'accueillir cette compétition handisport. Avec un complexe sportif flambant neuf, la ville de Brec'h s'est attachée à ce que ses équipements soient accessibles au plus grand nombre. Ainsi, elle a fait preuve d'une politique volontariste sur les questions d'accessibilité et cela bien au-delà du cadre réglementaire.

Toutes les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les douches des vestiaires sont équipées d'un fauteuil pour les personnes en situation de handicap. Le sol surfacique de la salle permet la pratique des sports «Handisport ».

Le bâtiment et ses abords sont également adaptés aux personnes malvoyantes et non-voyantes. En effet, la ville a réalisé de nombreux aménagements en ce sens pour les malvoyants (présence de pictogrammes spécifiques, jeux de couleurs et de contrastes) et les non-voyants (bandes podotactiles, bandes de guidage).



Ce sont tous ces aménagements qui ont conduit le comité départemental handisport à choisir Brec'h pour ce challenge.

Conquis par cette journée d'épreuves, participants comme comité départemental handisport ont émis le souhait de revenir en terre brechoise pour d'autres compétitions.



www.handisport-morbihan.org



TÉLÉTHON 2016

Du 1^{er} au 9 décembre de nombreux acteurs brechois (associatifs, commerçants et particuliers) se sont mobilisés pour le Téléthon. Piloté par le Comité des fêtes de Brec'h, l'évènement aura permis de collecter 4 975,96 € qui ont été intégralement reversés à l'antenne vannetaise du Téléthon.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un service de proximité pour tous les Brechois

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est chargé de la prévention et du développement social dans la commune. En 2016, il a accompagné près de 225 foyers brechois. Preuve que ce service est essentiel pour beaucoup d'habitants. En parallèle, le CCAS a développé des actions de prévention (journée des aidants) et de lien social (repas et colis des aînés) qui ont rassemblé 710 personnes.

Le CCAS intervient dans plusieurs domaines : le portage de repas à domicile, la gestion et l'animation de la banque alimentaire, l'organisation d'évènements (repas des aînés) sans oublier le suivi des attributions des logements sociaux. Le CCAS se veut aussi comme un

guichet unique pour les renseignements relatifs à la perte d'autonomie ou aux aides sociales (maison départementale de l'autonomie, téléassistance, CMU, aide à domicile...). Monique Havard, assistante sociale de secteur, y effectue une permanence tous les jeudis. Elle reçoit, sur rendez-vous, les Brechois afin de leur proposer un accompagnement adapté.

Chloé Le Parc, agent d'accueil social du CCAS, est l'interlocutrice principale du CCAS. Elle oriente les personnes dans leurs démarches et est en charge de l'instruction des dossiers de demandes d'aides sociales ou d'aides directes au titre du fonds de solidarité logement.



Le portage de repas est un service du CCAS. Les plats sont cuisinés "maison" au restaurant scolaire et livrés chauds chez les bénéficiaires ; cela 7 jours sur 7.



Le repas des aînés. Chaque année plus de 200 personnes y participent. Brechois, élus, agents et membres du CCAS partagent ce moment convivial.



Chloé Le Parc, agent d'accueil social du CCAS de Brech'h.



Le colis de Noël est distribué à tous les aînés brechois de plus de 75 ans qui ne participent pas au repas des aînés. En 2016, 332 Brechois ont reçu ce colis chez eux.



Chaque année, les établissements scolaires de la commune participent à la collecte de la banque alimentaire. En décembre 2016, ceux-ci ont collecté 700 kg de denrées.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire de Brec'h est un soutien essentiel pour plusieurs habitants de la commune. En 2016, elle a apporté une aide directe à 36 foyers brechois. Une chaîne de solidarité exemplaire s'est tissée autour de l'organisation qui travaille en lien étroit avec le CCAS et bien évidemment la Banque Alimentaire du Morbihan.

Josiane Le Navenec, adjointe à la banque alimentaire et à la solidarité, épaulée de sept bénévoles assure l'approvisionnement, la préparation et la distribution des colis de dépannage ou d'urgence. Ces colis de première nécessité sont composés de denrées alimentaires et de produits d'hygiène issus de dons de particuliers, de la Banque Alimentaire du Morbihan mais également de collectes organisées par les établissements scolaires de la commune.

La banque alimentaire de Brec'h est hébergée par le CCAS.



Josiane Le Navenec, adjointe à la banque alimentaire et à la solidarité



Collecte de denrées, préparation et distribution de colis, les élèves du collège Saint-Gildas prêtent régulièrement main forte à la banque alimentaire de Brec'h.

CCAS de Brec'h (mairie annexe)

8 rue Jean IV Duc de Bretagne - Penhoët. Tél. 02 97 24 10 14
Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Possibilité d'accueil sur rendez-vous en mairie (9 rue Georges Cadoudal) du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30.



TAMM HA TAMM

Vendredi 9 décembre, le multiaccueil Tamm ha tamm - géré par Crèche Attitude dans le cadre d'une délégation de service public - a adhéré à la charte Divskouarn.

Cette charte gérée par l'association éponyme a pour objectif de promouvoir et développer la langue bretonne dans le secteur de la petite enfance. La charte Divskouarn dispose de quatre niveaux. Le multiaccueil de Brec'h s'est positionné sur le premier niveau qui vise à proposer une initiation à la langue et à la culture bretonne pour les familles qui le souhaitent, conformément aux attentes de la collectivité, adhérente de la charte Ya d'ar brezhoneg (oui au breton).

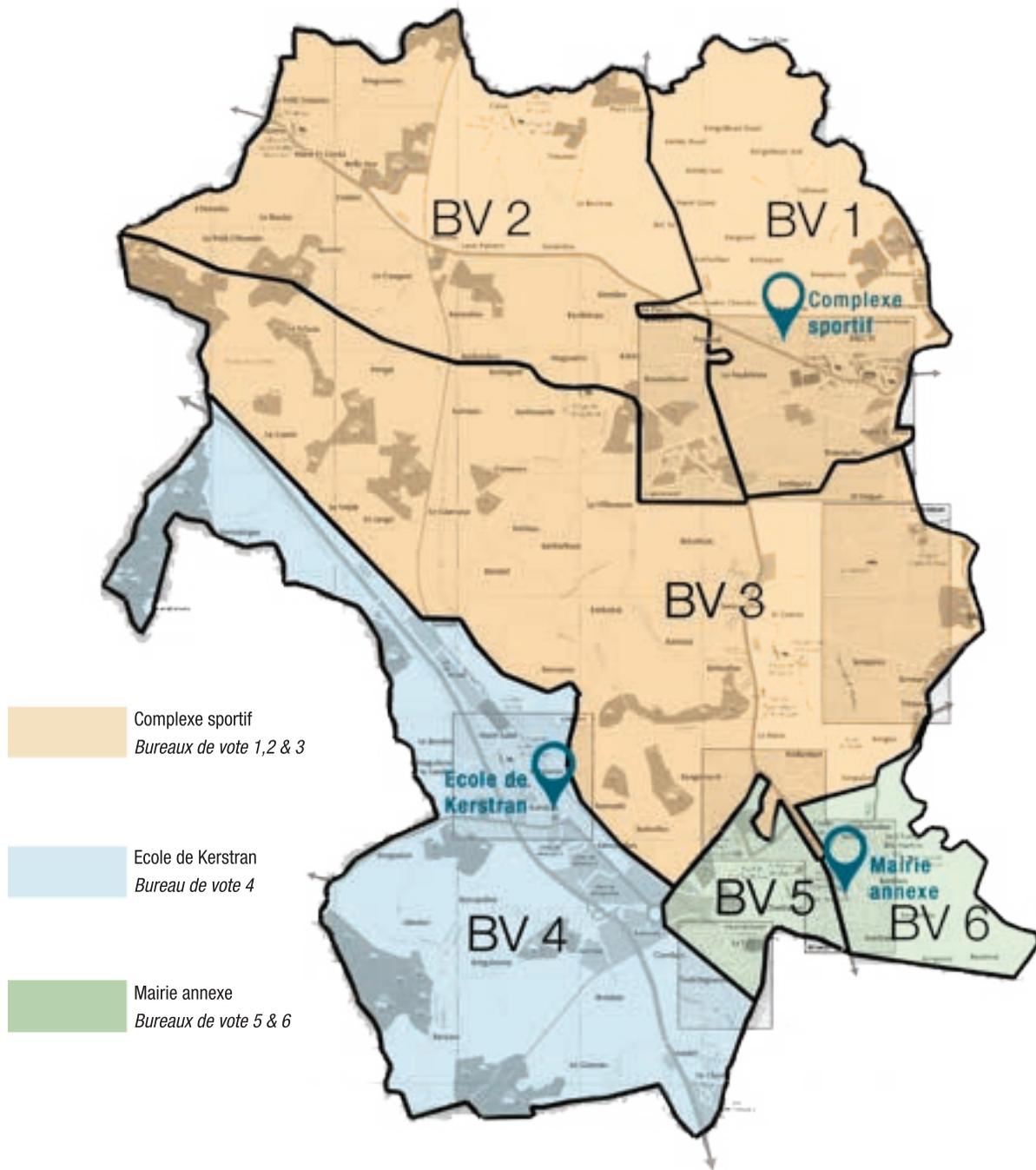
Pour Lucile Poënces, responsable du multiaccueil, comme pour les membres de l'association Divskouarn, la signature de cette charte permet de valoriser cet engagement.

D'ar Gwener 9 a viz e oa bet sinet karta Divskouarn gant al liesdegemer Tamm ha tamm a zo meret gant Crèche Attitude dre un dileuriadur servij publik.

Meret eo ar garta-se gant ar gevredigezh Divskouarn. Klask a ra kas ar brezhoneg à-raok e gennad ar vugaligoù. Pev ar live zo e karta Divskouarn. Sinet en deus liesdegemer Brec'h evit al live kentañ, da lavaret eo deskiñ un tamm yezh ha sevenadur Breizh d'ar familhoù a gar, evel ma c'hoantae kêr he deus sinet ar garta Ya d'ar brezhoneg.

Lucile Poënces, e karg eus al liesdegemer, hag izili ar gevredigezh Divskouarn a soñj dezhe e c'hallo sinadur ar garta-se reiñ talvoudegezh d'o engouestl.

LES NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE



REDECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

Des changements pour 2017

La ville de Brec'h évolue. Depuis 2008 (date du dernier redécoupage des bureaux de vote), sa population croît chaque année et le nombre de logements également. Au 1^{er} janvier 2017, selon les derniers chiffres communiqués par l'INSEE, la population totale de la ville de Brec'h s'élevait à 6 959 habitants.

Avec la perspective d'augmentation du nombre d'habitants due aux projets d'aménagements que porte la ville, notamment le développement du quartier Ouest, la municipalité a décidé de procéder à un nouveau découpage des bureaux de vote pour la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018.

Outre cette perspective d'évolution de la population, un autre critère a motivé cette décision. En effet, trois des cinq bureaux de vote que comporte la ville dépassaient déjà les 1 000 électeurs. Or le bon déroulement des opérations électorales impose de ne pas excéder, autant que possible, le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau de vote.

Aussi, le 27 juin 2016, le conseil municipal a délibéré sur un nouveau découpage électoral permettant de répartir les opérations électorales sur six bureaux de vote au lieu de cinq auparavant.

D'autre part, le conseil municipal s'est également prononcé pour le déplacement des bureaux de vote du restaurant scolaire au complexe sportif "Sport Ti Brec'h" tout en conservant deux bureaux de vote à la mairie annexe de Penhoët et un bureau de vote à l'école de Kerstran. Enfin, les ressorts géographiques (NDLR : limites géographiques) des bureaux de vote ont été revus ainsi que la numérotation des bureaux de vote (voir carte des bureaux de vote ci-contre).

LES ELECTIONS

PRESIDENTIELLE

1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017

2nd tour : dimanche 7 mai 2017

LEGISLATIVES

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017

2nd tour : dimanche 18 juin 2017

A noter : les nouvelles cartes électorales seront envoyées par courrier à partir du 27 mars

CE QUI EVOLUE AU 1^{ER} MARS 2017

Création d'un nouveau bureau de vote portant le nombre total de bureaux à six au lieu de cinq auparavant

Déplacement des bureaux de vote du restaurant scolaire au complexe sportif "Sport Ti Brec'h"

Révision des ressorts géographiques : les limites géographiques des bureaux de vote ont été revues

Changement des numéros des bureaux de vote



OU VOTER ?

Bureaux 1, 2 et 3 : Complexe sportif "Sport Ti Brec'h"

Bureau 4 : École de Kerstran

Bureau 5 et 6 : Mairie annexe (Penhoët)

JEUNES ELECTEURS

Cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes électeurs le vendredi 24 mars à 18h en mairie, salle du conseil.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Une vision prospective des finances locales

ENTRETIEN

Fabrice ROBELET, maire de la ville de Brec'h
Stéphane LE BOULER, adjoint aux finances



Le conseil municipal a débattu le 6 février des orientations budgétaires. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la nature de ce débat ?

FR : Le débat d'orientations budgétaires (DOB) est essentiel. Il pose les orientations, les rend plus solides. Il permet également d'expliquer et prioriser les choix dans le temps.

SLB : Il est là pour cadrer et éclairer l'exercice budgétaire annuel de la ville, en se plaçant dans une perspective pluriannuelle. Concrètement, il nous offre une vision rétrospective qui nous permet de développer une vision prospective des finances locales pour les années à venir. Il s'efforce de positionner les grands projets d'investissements tout en mettant en parallèle les recettes prévisionnelles de la commune.

C'est un débat qui permet de structurer et d'embrasser plus largement, et sur plusieurs années, les finances d'une commune.

FR : Avec le DOB, on trace un chemin pour les douze prochains mois. Nous débattons sur des intentions tout en sachant qu'elles se poursuivront dans les prochains exercices.

SLB : En ce sens, 2017 sera une année charnière.

2017, année charnière... En quoi ?

FR : Très concrètement, 2017 est l'année où les projets engagés en début de mandat verront le jour. Et cela après de nombreux mois de travail, de concertation et d'échanges avec les différents partenaires.

SLB : Les orientations budgétaires 2017 sont donc une vraie nouveauté en ce sens. Il faut savoir que nous sommes sur des opérations d'investissements qui dépassent, sur le plan financier, les opérations des mandats précédents. Elles seront bien évidemment étalées dans le temps car nous sommes sur des volumes de dépenses globaux plus importants.

Quelles sont les principales orientations retenues pour 2017 ?

FR : Deux orientations majeures guideront l'année. D'une part, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche de nouvelles économies (les réflexions porteront sur la mutualisation avec d'autres communes, la réduction des factures énergétiques...) sans pour autant diminuer la qualité du service public. D'autre part, autre orientation majeure : l'aménagement urbain. C'est-à-dire l'aménagement du cadre de vie de nos concitoyens.

SLB : En effet, nous débuterons plusieurs opérations prévues sur le long terme. Je pense notamment à la première tranche de réhabilitation du centre-bourg (rue Georges Cadoudal) et les premiers aménagements du parc de la Chartreuse, sans oublier le quartier Ouest qui sera prochainement en phase de commercialisation. Nous aurons également la restauration de la chapelle Saint Jacques et la construction des vestiaires du complexe sportif. Par ailleurs, d'importants travaux d'études pour le projet de centre culturel dans le cœur de Brec'h seront conduits. Nous devons également penser l'avenir en organisant une véritable stratégie foncière (cf. page 12).

Diriez-vous que la santé financière de la commune permet d'envisager sereinement ces investissements ?

SLB : Les finances de la commune sont stables et nous pouvons dire que la ville est en bonne santé financière. Côté recettes, la baisse des dotations de l'Etat a eu un impact disparate sur les communes françaises qui a été largement amorti pour la ville de Brec'h, compte-tenu de son dynamisme. Il s'agit néanmoins d'être prudents car les recettes n'augmentent pas au même rythme que par le passé et nous n'avons pas de perspectives de recettes mirifiques.

FR : D'autre part, depuis le début du mandat, nous nous sommes appuyés sur une perspective financière de long terme pour maîtriser les finances et limiter la dette. Les efforts faits sur les dépenses de fonctionnement depuis les trois derniers exercices permettent de dégager un excédent qui contribue à financer une partie des projets.

A ce jour, notre dette est modeste. Elle s'élève à 305 € par habitant contre 860 € par habitant pour les communes de même strate (de 5 000 à 9 999 habitants).

Sur quels leviers comptez-vous vous appuyer pour financer ces projets ?

FR : Nous appliquerons une politique de dépenses raisonnée et raisonnée qui anticipe l'avenir. C'est ce que nous avons toujours fait.

La question du recours temporaire à l'emprunt sera posée pour ce qui concerne les aménagements fonciers sans, pour autant, mettre en péril les finances de la ville et le reste des projets.

La situation financière de la commune rassure les organismes bancaires. Nous avons donc une marge de manœuvre confortable sans modification de la fiscalité locale.

SLB : Nous réaffirmons notre engagement de maintenir les taux des contributions locales. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux durant la durée du mandat. Nous ne nous servirons donc pas de ce levier pour financer nos projets.



Consultez le procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2017 sur www.brech.fr rubrique vie municipale ou en mairie

LE BUDGET EN CHIFFRES CLES

Analyse comparative des montants moyens par habitant de la ville de Brec'h au 31 décembre 2016 en rapport aux montants moyens par habitant des communes de même strate (de 5 000 à 9 999 habitants) au 31 décembre 2015.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

BREC'H 595 € / habitant

Moyenne de la strate 1 049 € / habitant

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

BREC'H 269 € / habitant

Moyenne de la strate 260 € / habitant

IMPÔTS LOCAUX (taxes foncière & d'habitation)

BREC'H 308 € / habitant

Moyenne de la strate 468 € / habitant

DETTE

BREC'H 305 € / habitant

Moyenne de la strate 862 € / habitant

Capacité de désendettement de la commune :
1,9 ans au 31 décembre 2016

LA STRATEGIE FONCIERE

Un enjeu d'avenir



La réserve foncière de Penhoët II. Actuellement, la ville cède quatre terrains viabilisés et libres de constructeur dans ce lotissement (voir ci-dessous).

Anticiper sur l'avenir, maîtriser le foncier, ce sont les grands objectifs que s'est fixée la municipalité pour la gestion du foncier communal.

Depuis quelques années, la ville de Brec'h s'inscrit dans une véritable dynamique foncière. Elle investit pour l'avenir en faisant l'acquisition de parcelles, espaces stratégiques, pour le développement futur de la commune. Cette stratégie réfléchie sur le long terme permet d'envisager, de dessiner, les projets structurants pour l'avenir de Brec'h. Aussi, depuis le début du mandat, la municipalité a fait le choix d'acquérir des parcelles privées pour que la ville se constitue une véritable réserve foncière. Le but étant de l'exploiter pour y développer de grands projets communaux comme le complexe sportif, le parc de la Chartreuse, le quartier Ouest...

"Il est important d'avoir une gestion dynamique de cet actif", commente Stéphane Le Bouler, adjoint aux finances. "Cette gestion se traduit par un juste équilibre d'achats et de reventes".

En réservant des emplacements spécifiques, la ville garde la maîtrise pleine et entière de cet actif majeur qu'est le foncier com-

munal. Par conséquent, celle-ci est libre de céder son actif pour des projets structurants comme l'installation de commerces, la construction d'équipements nouveaux ou la création de logements notamment dans le cadre de lotissements communaux comme Penhoët (voir ci-dessous) ou encore le quartier Ouest.

Cette stratégie permet de développer l'attractivité du territoire et, in fine, de capter une population nouvelle tout en répondant à ses attentes et besoins par des services et équipements adaptés (écoles, médiathèque, complexe sportif...).

"Nous sommes dans l'anticipation permanente", précise Fabrice Robelet, maire de la ville de Brec'h. Il abonde : "La maîtrise publique du foncier nous permet de garder la main sur les prix. Avec cette stratégie, nous fixons les règles et ne subissons pas." Et c'est tout l'enjeu pour l'avenir. Fixer les règles aujourd'hui pour mieux se développer demain.

Le 27 mars le conseil municipal se prononcera sur l'inscription d'une nouvelle ligne budgétaire de 600 000 € destinée à la réserve foncière communale pour l'année 2017.

PENHOËT II

4 TERRAINS COMMUNAUX A VENDRE

La ville de Brec'h vend quatre terrains viabilisés (eau potable, eaux usées, électricité, téléphone) libres de constructeur. D'une surface de 352 m² à 371 m², ces quatre lots sont cédés au prix de 150 € / m² HT.

Ces terrains sont situés au cœur du quartier de Penhoët à proximité de la mairie annexe, du futur parc de la Chartreuse, de la gare d'Auray et de ses commerces.

Renseignements et commercialisation : service urbanisme de la ville de Brec'h au 02 97 57 79 90

Tarifs communaux 2017

ENFANCE - JEUNESSE

Tarifs en fonction du quotient familial de la CAF	BRECHOIS			ENFANTS EXTERIEURS A LA COMMUNE
	- de 806 €	de 806 € à 1071 €	+ de 1071€ ou non transmis	
ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN & SOIR				
Le 1/4 d'heure	0.51 €	0.53 €	0.55 €	0.57 €
ACCUEIL DE LOISIRS 3/12 ANS				
1/2 journée	4.70 €	5.65 €	6.15 €	6.55 €
Journée	9.85 €	10.95 €	11.45 €	11.55 €
Repas	3.15 €			4.10 €
ACTIV'ADOS 11/17 ANS				
Activité sans transport et sans intervenant extérieur	3.60 €	4 €	4.10 €	4.30 €
Activité sur place avec intervenant extérieur	4.50 €	5 €	5.30 €	5.40 €
Activité avec transport	6.30 €	7.15 €	7.45 €	7.85 €
Activité avec transport et intervenant extérieur	8.45 €	9.30 €	9.80 €	10.30 €
1/2 journée	4.70 €	5.65 €	6.15 €	6.55 €
Journée	9.85 €	10.95 €	11.45 €	11.55 €
Repas	3.15 €			4.10 €
Adhésion annuelle	4.50 €	5 €	6 €	7 €

LOCATION DE SALLES

	Résidents, organismes professionnels publics & privés brechois	Associations, organismes professionnels publics & privés non brechois
SALLE MUNICIPALE DU BOURG		
1/2 journée ou soirée	100 €	200 €
Journée	200 €	400 €
1/2 journée ou soirée (salle + cuisine)	200 €	300 €
Journée (salle + cuisine)	300 €	600 €
SALLE MAIRIE ANNEXE		
1/2 journée ou soirée	100 €	200 €
Journée	200 €	400 €
ASSOCIATIONS BRECHOISES		
Gratuit (toutes salles)		
CAUTIONS		
Ménage	150 €	
Salle (y compris assos)	500 €	
Perte badge salle de sport	10 €	

REPAS RESTAURANT SCOLAIRE

Enfant brechois	3.15 €
Enfant extérieur à la commune	4.10 €
Repas adulte facturé au CCAS (hors livraison)	6.65 €
Forfait repas et goûter facturé aux délégataires assurant la gestion du multiaccueil (0/4 ans)	3.15 €
Goûter facturé aux délégataires assurant la gestion du multiaccueil	1.05 €

MEDIATHEQUE

ADHESION ANNUELLE	
Famille	19 €
Individuel	14 €
Enfant (- de 16 ans)	3 €
Non restitution d'ouvrage ou détérioration (DVD, CD, livre)	20 €

CIMETIERE

Taxe d'inhumation	21 €
Taxe de dispersion de cendres	21 €
Taxe de scellement d'urne	21 €
Concession 15 ans	200 €
Concession 30 ans	400 €
Occupation du caveau municipal / semaine	21 €
COLOMBARIUM	
Concession 15 ans	570 €
Concession 30 ans	855 €

ANIMAUX ERRANTS

Taxe de mise en fourrière	20 €
Première récidive	30 €
Deuxième récidive	50 €
Troisième récidive	100 €
Taxe de gardiennage / animal / jour	9 €
Identification par tatouage transpondeur (chiens & chats) dont les propriétaires ont été identifiés	41 € tarif public vétérinaire

UNE ENSEIGNE COMMERCIALE EN COEUR DE BOURG



Le projet d'enseigne commerciale en cœur de bourg verra le jour en 2017.

Situé à l'intersection de la rue du Stade et de l'allée des Sports, à deux pas des équipements publics et du futur quartier Ouest, ce projet porté par le groupe Immo Mousquetaires disposera d'une surface de vente de 1 500 m² à laquelle s'ajoutera un local commercial de 105 m². Il comprendra un supermarché avec une bouche-

rie-charcuterie et une poissonnerie traditionnelles, un distributeur automatique de billets, une station-service 24h/24, et, à terme, une station de lavage.

La présence de cette enseigne permettra de créer une trentaine d'emplois nouveaux en cœur de ville.

Les travaux débiteront dans le courant de l'année.

RUE FRANCIS LE HELLEC : SECURISATION DES LIEUX



Dans un souci de sécurisation de la rue Francis Le Hellec pour tous les usagers (personnes à mobilité réduite, piétons, cyclistes et automobilistes), une expérimentation de mise en sens unique de la rue a été menée depuis le 20 juin 2016 (cf. Brec'h in news n°5).

"Cette expérimentation n'a pas été concluante", regrette le maire, Fabrice Robelet. En effet, la mise en sens unique a accentué la problématique de base. A savoir, la vitesse. D'autre part, de nouvelles incivilités ont été constatées notamment le non-respect du sens unique. Le maire et les élus, en concertation avec les riverains, ont donc fait

le choix de trouver une autre alternative pour répondre à cette problématique de vitesse, en attendant la révision du plan de circulation des quartiers de la gare (Brec'h - Auray) et la déviation nord gare (prévue pour 2020) pilotée par AQTA.

Ce nouveau projet comprend la remise en circulation à double sens et le maintien de la rue en zone 30 km/h. D'autre part, quatre ralentisseurs ainsi qu'un plateau au carrefour des rues Francis Le Hellec, de l'Egalité et Jean Bart seront mis en place pour sécuriser les lieux. Quant aux chicanes, elles seront ôtées.

Ce nouveau dispositif sera effectif fin mars.



PARC DE LA CHARTREUSE

Un parc intergénérationnel au cœur d'un espace naturel préservé

Depuis plusieurs mois un groupe de travail œuvre à dessiner les contours de ce que sera le parc de la Chartreuse. Le 18 janvier 2017, les grands principes d'aménagement ont été définis. Le scénario retenu est celui d'un espace en perpétuel mouvement où les courbes, cheminements, seront une invitation à découvrir autrement ce site remarquable.

Ce projet fruit de la concertation entre la ville, les habitants du quartier et les structures voisines telles que le lycée Du Guesclin, l'EHPAD de la Chartreuse ou encore l'association Gabriel Deshayes débutera au 2nd semestre 2017.

Le parc sera composé de deux espaces distincts : un espace consacré à la promenade et à la découverte de la nature et un second espace de loisirs à vocation intergénérationnelle.

Pour ce qui concerne l'espace de promenade, situé le long de l'allée Marie-Louise Trichet, le groupe de travail a opté pour la reconstitution de l'espace naturel d'origine. En effet, jusque dans les années '60, '70 un ruisseau traversait cette zone humide. Celui-ci avait été busé pour des projets d'aménagement. Aussi, le groupe de travail, en lien avec le Syndicat du Loch et du Sal, a fait le choix de remettre en valeur ce ruisseau ainsi que la zone humide qui l'entoure. L'objectif étant que la biodiversité propre à cet espace naturel réinvestisse les lieux. D'autre part, les peupliers qui se trouvent

actuellement sur les rives du ruisseau seront abattus en raison d'un état sanitaire préoccupant. Des essences d'arbres remarquables et endémiques seront replantés dans cet espace de promenade propice à la découverte de la nature. Une prairie fleurie agrémentera également le parcours des promeneurs. Toujours dans cette logique de respect du site, le groupe de travail a imaginé une solution alternative pour l'entretien d'une partie des espaces en mettant à contribution les animaux de la ferme de la Chartreuse.

Pour ce qui concerne l'espace de loisirs à vocation intergénérationnelle, plusieurs aménagements ont été évoqués. Notamment une aire de jeux pour enfants, un terrain de boules, des modules de remise en forme, des tables de ping-pong. Des tables de pique-nique ainsi que des bancs seront installés en divers endroits du parc.

En outre, trois jardins spécifiques seront créés : un jardin de simples, jardin très répandu au Moyen-Âge dans lequel évoluent les plantes médicinales ; un jardin des cinq sens qui fera la part belle aux odeurs, aux textures... - l'objectif étant que ce jardin profite également aux non-voyants - ; un jardin potager en permaculture.

Avec ce parc la municipalité n'a qu'une ambition : la valorisation de cet espace remarquable et son appropriation par tous les Brechois. La mise en œuvre de ce projet débutera en 2017 et s'étendra sur plusieurs années.



LA MINORITE

Engagés, ensemble, pour l'avenir de Brech'h

Au mois d'avril 2016, le groupe Brech'h Solidaire et Engagée avait fait le choix de ne pas voter le budget municipal en invoquant des méthodes de travail ne laissant pas vraiment de place à la minorité pour se positionner, notamment en ce qui concernait la commission finances.

Il semblerait que nous ayons été entendus. La méthode de la majorité est aujourd'hui plus ouverte et nous souhaitons participer aux débats d'orientation en partageant notre vision pour l'avenir de la commune.

Concernant les orientations budgétaires 2017, nous saluons une certaine volonté de continuité par rapport aux mandats précédents, avec un souci de maîtrise de l'endettement de la commune et une recherche d'optimisation des budgets de fonctionnement. Rappelons que l'Adjoint aux Finances occupait déjà cette fonction dans la majorité précédente et qu'il a su tirer profit de ces années d'expériences.

Dans ces nouvelles orientations, la constitution de réserve foncière est particulièrement à noter pour permettre le développement futur de notre commune.

Souhaitons que ce travail d'amélioration de fonctionnement en commissions ad hoc se poursuive et nous permette de continuer à travailler tous ensemble pour l'intérêt des Brechois.

Au-delà du fonctionnement et du devenir de notre commune, l'année 2017 marque le rendez-vous des Français avec les deux principales échéances électorales nationales qui rythment la vie de notre démocratie et en déterminent, de fait, le futur.

Le deuxième trimestre verra se succéder les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin).

La démocratie réside dans la liberté accordée à chacun de s'exprimer à l'occasion de ces rendez-vous électoraux. Nous ne pouvons qu'engager chaque citoyen et chaque citoyenne à user de ce droit fondamental.

Enfin, le Groupe Brech'h Solidaire et Engagée remercie ici les Brechois qui le sollicitent tout au long de l'année, de diverses manières, pour alimenter le débat et améliorer la vie de toutes et tous sur notre commune.

Vous pouvez nous contacter pour toute question ou suggestion, par mail à brechsolidaire@gmail.com



LA MAJORITE

La citoyenneté est l'affaire de tous !

Notre monde est en profonde mutation, et ceci sur tous les continents. Les situations de guerre en Syrie, en Irak ainsi qu'au Proche-Orient montrent une région toujours plus instable, le réarmement des pays baltes soucieux de conserver leur indépendance face à une Russie toujours plus imprévisible, le brexit en Grande-Bretagne et enfin l'élection du président des Etats-Unis, Donald Trump qui, par souci d'économie, ne souhaite plus s'impliquer durablement dans l'OTAN, tout ceci fragilise encore un peu plus notre stabilité européenne.

Notre pays traverse lui aussi des crises sans précédent, crise économique, crise politique, crise de nos institutions. Plus qu'un Président de la République, les Français cherchent aujourd'hui la personne providentielle qui va répondre à toutes leurs demandes. La déception est souvent à la hauteur des attentes de nos compatriotes.

Aujourd'hui, la politique n'a jamais été aussi présente dans les médias, mais malheureusement souvent par le prisme de la polémique et des « petites phrases », au détriment du débat de fond sur les idées.

En avril et juin prochains, nous aurons à choisir notre chef de l'Etat ainsi que nos députés. C'est un moment important pour notre démocratie, le vote étant un devoir citoyen. Nous avons la chance de vivre dans un pays libre avec de solides institutions, nous devons nous en servir pour que nos choix soient reconnus et respectés. Alors c'est à nous, dans notre commune de Brech comme dans le reste du pays, de faire évoluer la citoyenneté par des actions concrètes.

Car la citoyenneté est l'affaire de tous, et ceci dès le plus jeune âge. Nous pouvons constater l'intérêt et l'implication de notre conseil municipal des enfants, ils sont par leur présence le flambeau de la République. Ils auront cette année l'occasion de participer aux manifestations communales, mais aussi de travailler dans plusieurs commissions. Un parcours citoyen leur sera proposé avec la visite du conseil départemental à Vannes, de la Préfecture du Morbihan et de la gendarmerie nationale. Toutes ces institutions qui font le socle de notre Etat.

La citoyenneté c'est aussi le devoir de mémoire. Avec nos anciens combattants et nos jeunes, nous aurons l'occasion le 8 mai de rendre hommage à nos morts tombés pour la France et nous aurons aussi l'immense privilège de recevoir les membres de la famille d'un des aviateurs du bombardier B-17 tombé en 1943 à Kerivalan. Ces aviateurs des forces alliées ont, souvent au prix de leur vie, libéré notre pays et nous ont permis aujourd'hui de vivre libre. Car l'enjeu est là ! Notre liberté ! Et la liberté en démocratie passe par le vote.

Cette année, nous avons décidé d'organiser une cérémonie officielle de remise des cartes d'électeur aux jeunes, qui auront pour la première fois, le privilège de s'exprimer dans les urnes. Il est important que tous ensemble, nous ayons le souci de faire passer le message que la citoyenneté n'est pas l'affaire de l'autre ! C'est notre avenir, et celui de notre pays.

LES SUGGESTIONS & COUPS DE COEUR DE L'EQUIPE :

ROMANS ADULTES

Trois jours et une vie

de Pierre Lemaître, éditions Albin Michel

Dans ce thriller psychologique, où se mêlent suspense et noirceur, l'auteur nous entraîne à Beauval, petite ville provinciale entourée de forêts. La disparition de Rémi, jeune enfant de six ans, provoque l'angoisse dans cette bourgade. Au centre de cette disparition, Antoine, douze ans...

Avec lui, nous assistons aux méfaits de la rumeur, de la délation, et au désarroi de toute une population. Ce roman déroutant et émouvant nous tient en haleine jusqu'à la fin.

Coup de cœur de Catherine

Légende

de Sylvain Prudhomme, éditions Gallimard

L'amitié entre un photographe fils de berger, et un anglais réalisateur de films, est le point de départ d'un retour vers le passé des années '80 où la drogue, le sida, flirtent avec l'insouciance de la jeunesse et la liberté qui va avec. Ce deuxième roman de Sylvain Prudhomme oscille entre fiction et documentaire, réalisant ainsi des portraits très attachants des différents personnages.

Coup de cœur de Nathalie

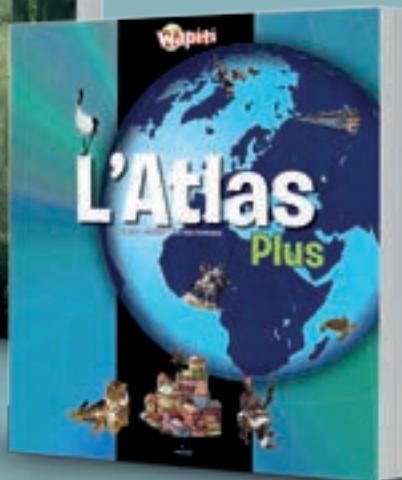
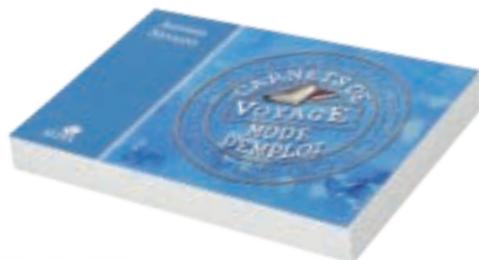
LIVRE ADULTES

Carnets de voyage, mode d'emploi

d'Entonia Neyrins, éditions Sépia

« Le carnet de voyage est un art mérité. C'est tout à la fois un journal intime, un recueil de souvenirs et un livre d'artiste, un assemblage très libre de mots et d'images : croquis, photographies, collages... Le carnet de voyage raconte un voyage réel ou imaginaire, lointain ou immobile »

Ce petit guide a été conçu pour être un outil pratique pour vous aider à créer votre propre carnet de voyage.



LIVRE ENFANTS

L'Atlas Plus

de Stéphane Batigne, éditions Milan

Les enfants comme les parents apprécieront ce grand atlas visuel richement documenté qui permet de découvrir chaque pays à travers la nature, la culture et la vie des hommes de notre planète.

Coup de cœur de Marcy

CD

Papooz

"Green Juice"

Rien de tel que ce folk langoureux pour bien démarrer la journée. Ce duo frenchy aux influences anglaises apporte une note sucrée très originale dans le paysage musical actuel.

Coup de cœur de Nathalie



Les "Bébés Lecteurs"



Tous les jeudis, Hélène, Jeanine, Josiane et Maryline, bénévoles de la médiathèque, animent un temps privilégié pour les tout-petits : "les Bébés Lecteurs".

Ces temps de découverte et d'initiation aux plaisirs de la lecture s'adressent à tous les enfants de 0 à 3 ans. Des lectures thématiques sont proposées au fil de l'année que ce soit en lien avec un événement particulier (Noël, changement de saison...) ou avec une exposition de la médiathèque (Fables de La Fontaine...) mais aussi lors de tapis lecture (un outil ludique et pédagogique pour les plus petits).

En pratique : tous les jeudis de 10h15 à 11h30 (hors vacances scolaires et jours fériés) à la médiathèque. Animation gratuite.

DVD

Le voyage de Fanny

Drame de Lola Doillon

Inspiré de la vie de Fanny Ben-Ami, le film de Lola Doillon suit le périple d'un groupe d'enfants juifs à travers la France occupée. Ce voyage obligé vers la Suisse est interprété avec justesse et sincérité par de jeunes comédiens talentueux. Le sujet bien que grave, ne laisse filtrer aucune image violente mais révèle toute l'innocence et le courage de ces enfants. Ce film peut se regarder en famille et permet d'aborder avec pudeur un épisode sombre de notre histoire.



Coup de cœur de Nathalie

Dans les forêts de Sibérie

Aventure de Safy Nebbou

Adapter le récit autobiographique de Sylvain Tesson est un pari osé que Safy Nebbou a su relever grâce à son talent et à l'interprétation très remarquable de Raphaël Personnaz. Cette retraite sibérienne au bord du lac Baïkal est avant tout une aventure intérieure qui ne nous laisse pas de glace.

Coup de cœur de Nathalie



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

22 MAI - 3 JUIN

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Du lundi 22 mai au samedi 3 juin

Médiathèque

Exposition : "Plantes médicinales en Bretagne"

Soigner un rhume, combattre la fièvre, calmer les piqûres, résorber les coups de soleil... 28 plantes affichent leurs vertus et dévoilent leurs secrets.

Mardi 30 mai

20h, écomusée de Saint-Déjan

Projection du film documentaire "Anaïs s'en va-t-en guerre" de Marion Gervais.
Animation autour des plantes médicinales et rencontre avec les producteurs locaux.

Mercredi 31 mai

De 14h30 à 16h30, médiathèque

Instant
Expo

Animation : "Jeux de plantes & musique verte" par l'Abeille Buissonnière
A partir de 6 ans. Sur inscription.

Du lundi 29 mai au vendredi 2 juin

Écoles de Brec'h

Atelier pédagogique découverte du jardin animé par le service espaces verts de Brec'h. Cet atelier est ouvert uniquement aux écoliers.

MARS

Du 13 mars au 6 mai

Exposition "Carnet de voyage"

Médiathèque.

A découvrir : carnet de balade à Brec'h par les étudiants de Kerplouz

Mercredi 22 mars

"Le voyage"

Lecture et arts plastiques

Instant
Expo

15h. Médiathèque

A partir de 5 ans. Sur inscription

Vendredi 24 mars

Jeunes électeurs

Cérémonie de remises des cartes

18h. Mairie, salle du conseil

Mercredi 29 mars

"Carnet de balade"

Atelier de création 1/2

Instant
Expo

De la fabrication du papier jusqu'à la réalisation du carnet. Atelier en deux temps (29 mars & 5 avril)

15 h. Médiathèque. A partir de 6 ans
Uniquement sur inscription

Mercredi 29 mars

Don du sang

De 15h30 à 19h. Restaurant scolaire

AVRIL

Samedi 1^{er} avril

Bourse aux vêtements

De 9h à 12h30 au restaurant scolaire
Organisateur : Activ'Brec'h

Dimanche 2 avril

28° Poisson d'Argent

14h. Chasse au trésor. Sur inscription
Organisation : Foyer Laïque

Mercredi 5 avril

"Carnet de balade"

Atelier de création 2/2

De la fabrication du papier jusqu'à la réalisation du carnet. Atelier en deux temps (29 mars & 5 avril)

15 h. Médiathèque. A partir de 6 ans
Uniquement sur inscription

Instant
Expo

Jeudi 6 avril

Pôle d'Echange Multimodal (PEM)

Réunion de concertation

19h. Centre Athéna - Auray

Samedi 22 avril

La Grande Dictée de Brec'h

15h, cloître de la Chartreuse

Inscriptions : à partir du 20 mars

sportsculture@brech.fr / 0297575625

22 & 23 avril

Exposition de peintures

De 14h à 17h30. 36 rue Pierre Allio

Organisation : La Palette

Dimanche 23 avril

Election présidentielle 1^{er} tour

Vendredi 28 avril

La Vuelta (concert)

20h30. Le Spoum

Samedi 29 avril

Bourse aux plantes

14h30. Centre technique municipal

8 MAI 2017

Hommage aux soldats américains du B-17

10h30, stèle de Kerivalan

Hommage en présence d'une famille de soldat américain

11h15, départ du cortège de véhicules américains depuis Kerivalan jusqu'au bourg

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

11h30, devant le monument aux morts

Vernissage de l'exposition "Les Ailes de la Victoire"



12h, Espace Ephémère
(local jouxtant la médiathèque)

MAI

Dimanche 7 mai

Election présidentielle 2nd tour

Du 8 au 20 mai

Exposition

"Les Ailes de la Victoire"

Médiathèque

Du 13 au 15 mai

Fête des Fleurs

Centre de Brec'h

Organisation : Comité des fêtes

Mercredi 17 mai

Visite commentée de l'expo

"Les Ailes de la Victoire"

15h. Médiathèque.

Instant
Expo

Vendredi 19 mai

Lili Cros & Thierry Chazelle (concert)

20h30. Le Spoum

JUIN

Samedi 3 juin

Apéro concert

"Balades en-chant-ées"

De 17h30 à 20h. Place Kreisker

Entrée : 3 €

Organisation : Deskamp div yezh

Du 5 au 24 juin

Exposition

Concours photos Brec'h ma Muse

Médiathèque

Mercredi 7 juin

Don du sang

De 15h30 à 19h. Restaurant scolaire

Dimanches 11 et 18 juin

Elections législatives

Du 14 au 17 juin

Festival Brec'h ma Muse !

Tout le programme du festival dans le prochain numéro de Brec'h in news et sur www.brech.fr dès le 1^{er} juin

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Une équipe ressource pour toute la collectivité



Evelyne Mazoyer, assistante de direction et ressources humaines ; Maribel Marchetti, directrice générale des services ; Françoise Barbier, assistante de gestion comptable ; Séverine Rapin, responsable finances ; Tiphaine Jéhanno, responsable ressources humaines. (De gauche à droite)

L'équipe "administration générale" regroupe divers métiers et profils. Cette équipe aux compétences multiples assure des fonctions essentielles au sein de la collectivité.

Direction, finances, ressources humaines, l'administration générale est une véritable équipe ressource au service des agents de la collectivité, des élus et plus généralement de la ville de Brec'h.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Maribel Marchetti assure la direction générale des services. Elle s'attache à coordonner les services afin de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal. Elle apporte aux élus une expertise administrative, juridique, financière et managériale facilitant ainsi la prise de décision. Elle s'attache également à mettre en forme un projet municipal partagé par tous les agents. Maribel Marchetti est assistée par Evelyne Mazoyer qui est en charge du secrétariat de direction.

LE SERVICE FINANCES

Séverine Rapin, responsable du service finances, et Françoise Barbier, assistante de gestion comptable, ont en charge la gestion des deniers publics. Le service finances suit, en lien avec les autres services de la ville, le budget de la commune. Il assure un suivi méticuleux du patrimoine de la collectivité, des emprunts, des contrats et

conventions avec les partenaires extérieurs. Enfin, il met en concurrence fournisseurs et entreprises pour les achats et les travaux. En 2016, le service a émis près de 400 factures par mois (restaurant scolaire, accueil de loisirs...). En parallèle, le service s'est acquitté de 3 000 factures pour les besoins de l'ensemble de la collectivité.

LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES

77 agents travaillent à la mairie de Brec'h. Tiphaine Jéhanno, responsable des ressources humaines, les accompagne dans le déroulement de leur carrière. Recrutement, plan de formation, retraite... Elle informe, conseille, l'ensemble des agents de la ville de Brec'h et gère la paie. La responsable des ressources humaines est assistée par Evelyne Mazoyer.

Evelyne Mazoyer : un nouvel agent au sein de la collectivité

Evelyne Mazoyer a rejoint la collectivité en juin 2016 en renfort de l'équipe d'accueil. Depuis le 13 février 2017, elle a évolué dans son poste et s'est vue confier la mission d'assistante de direction et ressources humaines. Son rôle : gérer le secrétariat de la direction, des élus et du service ressources humaines.

LE CRASH DU B-17

Une histoire brechoise de la seconde guerre mondiale

MISSION du bombardier B-17 N°42-5219 le 17 mai 1943.

Pour la huitième fois depuis octobre 1942 (date du début de la campagne de bombardement de l'Europe par les Américains), 159 bombardiers B-17 de la 8^e Air Force sont mobilisés pour bombardier Lorient, sa base de sous-marins et son usine électrique. Le 305^e Bomb Group y participe depuis sa base de Chelveston avec le 364^e Bomb Squadron auquel appartient le B-17 N°42-5219.

Ils décollent à 9h30 depuis l'Angleterre. La météo et la visibilité au-dessus de la cible sont bonnes. La D.C.A. (Défense Contre Avions) est active dès la côte française. Une cinquantaine de chasseurs allemands rôdent autour de la formation et une vingtaine passent à l'attaque. L'escorte de Spitfire réussit à maintenir les autres à distance. Les avions volent à 8 000 m d'altitude. Les bombes sont larguées sur l'objectif vers 12h15.

Le B-17 N°42-5219 voit un de ses moteurs tomber en panne, bien avant l'arrivée sur Lorient, et prend du retard sur les autres appareils.

Le bombardier est attaqué avant l'objectif par des avions de chasse allemands et est, à nouveau, endommagé.

L'avion largue ses bombes au-dessus de l'objectif : Lorient. Il est à nouveau attaqué et les moteurs sont touchés les uns après les autres.

L'évacuation est ordonnée.

Le bombardier James S. WILSCHKE et le radio Robert G. NEIL sautent les premiers en parachute. Ils atterrissent près de Kerivallaine. Un près de la route de Belz et l'autre dans un pré. Ils s'évauderont avec l'aide de vingt-sept familles françaises.

Le pilote Harry W. INDIERE et le copilote Joseph B. BOYLE sautent ensuite en parachute. Ils atterrissent près de la voie de chemin de fer au nord-est de Plœmel. Ils seront capturés.

L'avion se brise en deux.

Un des mitrailleurs latéraux, John D. NORRIS ou Denis T. CULLINAN Jr, parvient à ouvrir son parachute et atterrit près de Kerivalan accroché à la ligne à haute tension. Il sera retrouvé une semaine plus tard, une balle dans la tête. L'autre est déjà mort, touché par les avions de chasse.



2nd Lieutenant Harry W. INDIERE (au 2nd rang, 2^e à partir de la droite) pilote du B-17 tombé à Brec'h, avec son précédent équipage devant leur bombardier B-17, le 22 novembre 1942 en Angleterre. Source : NARA

L'arrière de l'avion tombe près de la ferme de Kerbellec avec le mitrailleur de queue Henry A. MITCHELL, retrouvé mort dans la carcasse.

Deux corps sont retrouvés non loin de la carcasse, certainement projetés en l'air avant le crash. Il s'agit du mitrailleur ventral Walter E. SCHENK et d'un des deux mitrailleurs latéraux déjà morts dans l'avion. Un à l'ouest de Kerbellec et l'autre au nord de Piparc.

L'avant de l'avion tombe près de Kerivalan avec le navigateur

Roy E. RICHARDS et le mécanicien John W. Mc FARLAND, retrouvés morts dans la carcasse.

Durant cette mission, six B-17 seront abattus et vingt-sept seront endommagés provoquant, parmi les équipages, un tué, huit blessés et cinquante-sept disparus.

Texte proposé et rédigé par Jean-Yves Reynaud

